

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2008

OBJET

de la Délibération

**REHABILITATION
DU GYMNASSE LE
DROGO
AVENANT AU
MARCHE DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

18 septembre 2008

Date d'affichage : 18 septembre 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, Mlle ORINEL, Mmes ROUILLARD, LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. BAUCHER à M. LE DORZE

M. LE BARON à M. MARCHAND

M. DERRIEN à M. MOUHAOU

Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

Absent

M. BONHOURE

REHABILITATION DU GYMNASSE LE DROGO AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Les travaux de rénovation du bâtiment du gymnase LE DROGO sont achevés.

Il apparaît à présent que des travaux de finition extérieurs sont à réaliser, notamment la mise en œuvre d'enrobés en divers endroits périphériques du bâtiment, qui n'ont pas été prévus initialement mais qui paraissent indispensables esthétiquement.

Ces travaux supplémentaires nécessitent la passation d'un avenant d'un montant de 3 607 € HT (4 313.97 € TTC) avec l'entreprise LE BADEZET.

La commission d'appel d'offres réunie le 15 septembre 2008 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Nous vous proposons :

- D'accepter l'avenant à passer avec l'entreprise LE BADEZET et d'autoriser le Maire à le signer,

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 25 septembre 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH